



De consolidation de l'infrastructure statistique
pour le développement durable en Afrique

**BULLETIN TRIMESTRIEL
D'INFORMATION**

www.afristat.org

NUMÉRO
77
JUILLET 2016

La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

ÉDITORIAL

1

**PACTES DE CONVERGENCE ET DISPOSITIFS
DE SURVEILLANCE MULTILATÉRALE DANS
LES PAYS MEMBRES D'AFRISTAT : QUELS
ENJEUX ?**

NOUVELLES D'AFRISTAT

4

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

6

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

7

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

8

ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES

11

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES

12



Éditorial

Le deuxième trimestre de l'année 2016 s'est distingué à AFRISTAT par une forte concentration des activités liées au renforcement et au développement des partenariats ainsi que par des actions en rapport avec la gouvernance et la visibilité de l'Observatoire et la mobilisation des contributions aux Fonds AFRISTAT.

Les actions de partenariat ont été menées de telle sorte à renforcer les relations de coopération existantes et à multiplier les contacts afin de nouer de nouveaux cadres de collaboration avec différentes institutions. Au titre du renforcement des partenariats, on peut citer :

- l'organisation conjointe de l'atelier régional d'initiation à la démarche qualité par AFRISTAT, PARIS21 et Statistique Canada ;
- l'organisation au siège d'AFRISTAT de l'atelier sur la rédaction d'articles académiques au bénéfice des experts de l'Observatoire et des enseignants des écoles de statistique africaines. Cela grâce au financement reçu du Fonds CESD-Statisticiens pour le Développement et aux facilités offertes par l'Insee ;
- la préparation par AFRISTAT et l'Insee du séminaire annuel du Cefil qui portera en 2016 sur le thème : « confidentialité des données statistiques et techniques d'anonymisation des microdonnées dans les États membres d'AFRISTAT » ;
- le raffermissement du partenariat avec la Commission de l'UEMOA avec la cession à AFRISTAT de l'exclusivité de la distribution et de la promotion du logiciel d'aide au calcul des indices des prix à la consommation « Phoenix-UEMOA » ;
- le suivi des programmes et projets dont la mise en œuvre a été confiée à AFRISTAT par la BAD, la Commission de l'UEMOA, le PNUD, la Banque Mondiale, PARIS21, le CESD-Statisticiens pour le Développement ;
- la représentation d'AFRISTAT aux réunions statutaires de ses partenaires, notamment sa participation à la 26^e réunion du Comité d'orientation d'Afristac de l'Ouest, l'Assemblée Générale de l'Association CESD-Statisticiens pour le Développement et à la 4^e réunion du Comité régional de statistique de l'UEMOA ;
- la participation d'AFRISTAT aux réunions techniques organisées par les partenaires (Afristac de l'Ouest, AMAO, Commission de l'UEMOA, CEA,...)

Concernant les nouveaux partenariats, ils résultent de la veille stratégique observée par l'Observatoire en matière de soumission aux appels d'offres et aux manifestations d'intérêt lancés et de la prompt réponse apportée aux sollicitations des pays, des commissions économiques régionales et des autres partenaires. C'est dans ce cadre que des conventions de prestation de services ont été signées avec Djibouti, la Mauritanie et la République Démocratique du Congo. Avec le Congo, un projet de formation pour le système statistique national du pays est en cours d'étude.

Au titre de sa gouvernance et de sa visibilité, l'Observatoire a organisé ses réunions statutaires du premier semestre 2016 au début du mois d'avril de la même année à Yaoundé (Cameroun). À cette occasion, d'importantes décisions ont été prises particulièrement la reconduction de M. Paul-Henri Nguema Meye au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2017-2020, la demande de l'approfondissement de la réflexion sur le financement pérenne d'AFRISTAT et le choix de Niamey comme ville du lancement officiel de la célébration du 20^e anniversaire d'AFRISTAT. Par ailleurs, l'évaluation du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2011-2015 a été réalisée au cours de la période sous revue et le processus d'élaboration du PSTA 2017-2021 a été lancé.

Dans le cadre de leurs appuis techniques courants aux pays, les experts d'AFRISTAT sont intervenus majoritairement dans les domaines suivants : analyse de la pauvreté, comptabilité nationale, matrice de comptabilité sociale, statistiques d'entreprises, statistiques des prix, enquêtes auprès des ménages, Suivi évaluation des SNDS, organisation institutionnelle et diffusion.

Au cours des prochaines semaines, AFRISTAT va focaliser ses efforts sur la mobilisation des ressources, la mise en œuvre des volets comptabilité nationale, statistiques d'entreprises et enquêtes auprès des ménages du Programme stratégique régional de l'UEMOA et le suivi de la finalisation administrative du projet IHPC CEMAC. La préparation et l'organisation des prochaines réunions statutaires ainsi que le renforcement et le développement des partenariats comptent également parmi les priorités.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT



AFRISTAT
BP E 1600
Bamako, Mali
Téléphone
(223) 20 21 55 00
20 21 55 80/20 21 60 71
Fax (223) 20 21 11 40
afristat@afristat.org
www.afristat.org

Actes de convergence et dispositifs de surveillance multilatérale dans les pays membres d'AFRISTAT : quels enjeux ?

Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, AFRISTAT

De nombreux États membres d'AFRISTAT sont engagés par des Traités, généralement sous la dénomination de Pacte de convergence, à respecter des critères macroéconomiques dans le cadre de leur intégration monétaire au niveau régional. Le suivi de ces critères est régi par un dispositif de surveillance multilatérale qui sollicite, notamment, la production et le suivi de statistiques macroéconomiques harmonisées. Actuellement ces critères font l'objet de révisions afin de renforcer la crédibilité du dispositif et d'améliorer les résultats en termes de convergence économique et d'intégration régionale.

1. Régionaliste versus monnaie commune : les besoins de convergence

Un processus d'intégration régionale repose en général sur de nombreux objectifs, à la fois politiques, économiques et sociaux. Cette volonté régionaliste peut s'interpréter comme une réaction à la tendance à l'homogénéisation liée à la mondialisation, soit comme une condition nécessaire pour une meilleure insertion des pays à l'économie mondiale grâce à une harmonisation des normes permettant une libéralisation multilatérale. Lorsqu'à l'objectif d'intégration régionale est associé celui de monnaie commune, la nécessité de convergence se pose alors avec acuité. Les justifications théoriques de la nécessité de convergence en union monétaire résident dans les arguments mis en avant par la théorie des zones monétaires optimales. À la suite des précurseurs (Mundell, McKinnon et Kenen), Fleming (1971) et De Grauwe (1975) ont ainsi énoncé les conditions que doivent remplir les économies voulant constituer une union monétaire dans le but d'assurer entre elles une harmonisation conjoncturelle et structurelle : faiblesse des écarts d'inflation, de taux d'intérêt, d'agréments monétaires, etc. Selon cette approche, une trop grande hétérogénéité macroéconomique des économies voulant se regrouper est à l'origine de rigidités et crée des différences non désirées. La convergence doit permettre aux pays de répondre de manière analogue aux chocs, rendant plus efficaces les politiques économiques. Ainsi, pour assurer une stabilité régionale, une union monétaire exige que les pays convergent et cette nécessité peut se traduire comme une condition préalable pour la mise en œuvre de la monnaie commune et/ou comme un renforcement ex post de l'intégration monétaire. Les pays membres qui participent ou vont participer à une union monétaire adoptent donc généralement des critères de convergence qui exigent des États membres le respect des seuils retenus afin de résorber leurs déséquilibres et de créer un environnement propice pour une intégration monétaire réussie. Pour assurer le respect de ces critères de convergence, les autorités régionales établissent un dispositif de surveillance multilatérale pour veiller à la réalisation du niveau de coordination le plus étroit des politiques économiques. Elle s'exerce à travers un suivi continu par les institutions supranationales (généralement les Commissions) à partir des rapports de convergence présentés tous les semestres (transmission des statistiques pour le suivi des critères, recommandations et décisions) lors de la réunion des ministres de la Zone franc.

Cette question concerne de nombreux États membres d'AFRISTAT. Ceux de la Zone franc d'abord. Pour ces 15 pays¹, le processus d'intégration est singulier à plusieurs égards notamment parce que l'intégration monétaire précède l'intégration économique. À partir des indépendances, les États d'Afrique de l'Ouest et du centre

choisissent de rester dans la Zone franc et créent deux unions monétaires dont les banques centrales émettent leur propre monnaie commune (respectivement le franc de la Communauté Financière d'Afrique (XOF) et le franc de la Coopération Financière en Afrique (XAF)). En 1994, la crise économique met cependant en avant la nécessité de renforcer l'assainissement du cadre macroéconomique et d'approfondir le processus d'intégration. Ceci se traduit par la dévaluation de 50 % des deux francs CFA et par la création d'espaces économiques unifiés : l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les unions économiques sont ainsi conçues comme un complément de l'union monétaire et l'intégration est renforcée par de nouvelles formes de coopération commerciale (création d'un marché commun) et économique (coordination et surveillance des politiques macroéconomiques). En 1999², le Pacte de convergence et de stabilité, fixant des critères de convergence qui doivent permettre de mieux assurer la compatibilité des politiques budgétaires avec les objectifs monétaires de l'union, est adopté par Traité. Il vise, à l'instar du modèle européen, la maîtrise des finances publiques des pays membres et la convergence de leurs politiques budgétaires. Par ailleurs, parmi les pays membres d'AFRISTAT, les 15 pays de la CEDEAO, qui comprennent les 8 pays de l'UEMOA, les 6 pays de la Zone Monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO)³, ainsi que le Cabo Verde, se sont également engagés dans un processus d'intégration régionale. Le dispositif de surveillance multilatérale en zone CEDEAO s'inscrit dans le Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC) adopté en 1987 à Abuja. Le principal objectif est d'aboutir à un système monétaire harmonisé grâce au respect d'un ensemble de critères de convergence macroéconomique qui doivent conduire à l'homogénéisation préalable des économies des États membres. Initialement, le PCMC prévoyait une approche en deux temps : la mise en œuvre de la monnaie unique en ZMAO puis la fusion entre les pays de l'UEMOA et ceux de la ZMAO pour le lancement de la monnaie unique dans tout l'espace CEDEAO. Après de multiples reports, aujourd'hui l'approche du PCMC prévoit d'abandonner l'étape intermédiaire de la monnaie unique en ZMAO et propose la création d'une monnaie unique en 2020 pour les pays membres qui respecteront les critères de premier rang du dispositif de surveillance multilatérale.

2. Les dispositifs de surveillance multilatérale dans les pays membres d'AFRISTAT...

... au sein des Unions économiques et monétaires de la Zone franc

Les deux unions de la Zone franc ont catalysé un processus d'intégration régionale qui s'est traduit par la constitution d'unions économiques au milieu des années 90 et par leur approfondissement depuis lors. La gestion des unions repose sur une organisation institutionnelle structurée permettant de concilier la centralisation des opérations monétaires et la prise en compte des impératifs économiques et politiques propres à chacun des pays. Les Traités portant création des unions économiques et monétaires ont été signés en 1994 en complément des unions monétaires. Outre l'harmonisation du cadre légal et réglementaire et la création d'un marché commun, un des axes majeurs des Traités repose sur la surveillance multilatérale et la coordination des politiques macroéconomiques. Ce processus vise à « assurer la cohérence et l'efficacité des politiques économiques nationales, en vue de la promotion d'une croissance durable et équilibrée. À ce titre, la convergence constitue une des garanties de la stabilité de la monnaie unique »⁴. La mise en œuvre de la surveillance multilatérale repose sur les Commissions régionales, dans l'UEMOA comme dans la CEMAC. Le programme de convergence dans la Zone franc est régi par une approche graduelle en deux temps : une phase de convergence et une phase de stabilité (une fois les critères de convergence respectés par une masse critique de pays). Au niveau institutionnel, dans l'UEMOA, le processus de convergence s'est initialement appuyé sur une directive adoptée en 1996 et renforcées en 1999 avec l'entrée en vigueur du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2015, une réforme du dispositif a modifié les critères de convergence et reconduit le Pacte pour 5 ans. En zone CEMAC, le suivi de la surveillance multilatérale a été assuré par le Conseil des ministres jusqu'en 2001 puis par le secrétariat exécutif de la CEMAC, transformé en Commission de la CEMAC depuis 2007, à travers le Pacte de convergence et de stabilité. L'état de la convergence fait l'objet d'une évaluation semestrielle par les Commissions à travers la présentation des rapports de convergence lors des Conférences des ministres de la Zone franc. Le non-respect des critères prévus dans les dispositifs de surveillance multilatérale peut faire l'objet de sanctions⁵ qui restent peu contraignantes et/ou peu appliquées.

Encadré 1 : Textes régissant les dispositifs de surveillance multilatérale

Traité UEMOA : www.uemoa.int/Documents/TraitRevisUEMOA.pdf

Traité CEMAC : www.cemac.int/sites/default/files/documents/files/Traite_CEMAC.pdf

Traité CEDEAO : www.gouv.bj/sites/default/files/Traite-revis_CEDEAO.pdf
<http://www.ecowas.int/droit-de-la-cedeao/traites/?lang=fr>

¹La Zone franc comprend 15 pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Tchad et l'Union des Comores.

²Le Traité a été signé en 1994 mais il est entré en vigueur en 1999.

³Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone.

⁴Article 63 du Traité de l'UEMOA.

⁵En zone UEMOA, les sanctions sont de 4 types : publication par le Conseil d'un communiqué, retrait de mesures positives dont bénéficiait éventuellement un État membre, recommandation à la BOAD de revoir ses interventions en sa faveur et suspension des concours de l'UEMOA. En zone CEMAC, le non-respect des critères prévoit l'adoption d'une directive à l'adresse de l'État concerné.

Afin de renforcer la coordination du processus de convergence dans les deux sous-zones, il a également été institué en septembre 1999 un Comité de convergence de la Zone franc (COCOZOF), instance technique de coordination entre les institutions de l'UEMOA, de la CEMAC, des Comores et de la France. Ce Comité poursuit un double objectif : (i) en tant qu'instance de concertation, il est chargé de préparer un rapport aux ministres des Finances de la Zone franc sur toute question relative à l'organisation de la convergence dès lors qu'elle présente un intérêt pour l'ensemble des pays africains membres de l'une des deux unions monétaires ; (ii) il est également chargé d'informer les ministres des Finances de la Zone franc des résultats de la surveillance multilatérale dans chaque zone, de l'évolution récente de la convergence et des programmes mis en œuvre pour s'y conformer au regard notamment de la préservation des mécanismes de la Zone franc.

... au sein de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest

Le dispositif de surveillance multilatérale en zone CEDEAO s'inscrit dans son Programme de Coopération Monétaire. En 1999, il a été admis que le rythme de la mise en œuvre du PCMC, surtout la création de la zone monétaire unique, ne correspondait pas aux espoirs. À cette époque, les principaux freins dans la mise en œuvre du programme étaient : le manque de volonté et d'engagement politiques, le manque d'uniformité dans l'adoption du cadre macroéconomique et enfin le manque de coordination et d'harmonisation des politiques entre les pays. Une approche à deux voies « fast-track » (voie accélérée) a donc été adoptée pour la concrétisation du PCMC qui prévoyait dans un premier temps le lancement de la monnaie unique ZMAO et dans un second temps la fusion entre la ZMAO et l'UEMOA pour le lancement de la monnaie unique en CEDEAO. Le PCMC a ensuite essuyé plusieurs reports successifs (2003, 2005, 2009, 2013 et 2015) en raison principalement de l'incapacité des membres de la ZMAO à respecter les critères de convergence. Depuis 2015, la stratégie a de nouveau évolué

vers une « Option graduelle » qui est d'abandonner l'étape intermédiaire de la monnaie unique en ZMAO en maintenant la création d'une monnaie unique en 2020 pour les pays membres qui respecteront les critères de premier rang. Les unions au sein de la CEDEAO sont chacune engagées dans leur propre programme de convergence macroéconomique : le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO (2001, révisé en 2012), le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA (1999, révisé en 2015) et la déclaration d'Accra⁶ pour la ZMAO (2000). Chacun des trois espaces économiques comporte son propre dispositif avec des différences notoires dans la définition des critères, de leur seuil ainsi que des dispositifs institutionnels assurant leur suivi. En CEDEAO, le dispositif de surveillance multilatérale a été mis en place en 2001 dont le suivi est assuré par le Conseil de Convergence, le Comité Technique de Suivi et le Secrétariat conjoint AMAO⁷-CEDEAO. Comme en Zone franc, il s'effectue à partir des rapports de convergence transmis chaque semestre par les pays membres aux autorités supranationales. Par ailleurs, face aux problèmes que suscite la concomitance des trois dispositifs de surveillance multilatérale (nombre élevé de rapports et pléthore de recommandations qui compliquent les prises de décisions, différences des critères et des dispositifs institutionnels de convergence, nombreuses autorités décisionnaires), le Conseil de Convergence de la CEDEAO a retenu l'harmonisation des critères de convergence et des dispositifs de surveillance multilatérale comme une composante majeure de la feuille de route du programme 2009-2020 de la monnaie unique.

3. Indicateurs macroéconomiques pour le suivi des critères de convergence

Les critères de convergence des dispositifs de surveillance sont définis à partir d'indicateurs

⁶La déclaration d'Accra crée l'Institut Monétaire d'Afrique de l'Ouest (IMAO) qui doit devenir la nouvelle banque centrale de la ZMAO en charge de la surveillance multilatérale et de la création de la monnaie unique.
⁷Agence Monétaire d'Afrique de l'Ouest (AMAO).

macroéconomiques monétaires mais surtout budgétaires. Le choix des indicateurs et de leurs seuils est clairement inspiré des critères de Maastricht de la zone euro et vise essentiellement, selon une vision orthodoxe, la maîtrise de l'inflation et l'assainissement budgétaire (réduction des déficits et de l'endettement). Les critères, de premier et de second rang, sont classés de manière différente selon la zone monétaire et n'ont pas toujours les mêmes seuils ni les mêmes horizons de convergence (tableau 1).

Les critères et leurs seuils ont évolué depuis la mise en place des dispositifs de surveillance multilatérale. En Zone franc, la mise en œuvre de critères contraignants date de 1996 (Traité). Ils sont révisés une première fois en 1999 lors de la mise en œuvre du Pacte dans les deux unions dans une volonté de renforcer la coordination des politiques budgétaires et l'assainissement des finances publiques. En 2015, une deuxième révision (mise en œuvre en zone UEMOA, actuellement en cours en zone CEMAC) vise à rendre la politique budgétaire davantage contraignante. Pour la zone CEDEAO, les critères ont été introduits en 2001 et révisés en 2012 dans un souci d'harmonisation des différents dispositifs. Actuellement au sein des dispositifs, le seuil de l'inflation est davantage contraignant pour les pays de la Zone franc et le critère sur l'encours de la dette ne prévaut que dans cette zone. Les réserves et le financement du déficit budgétaire par la banque centrale contraignent la CEDEAO. Pour les critères de second rang, ils sont plus nombreux en zones CEMAC et CEDEAO⁸. Malgré ces différences (qui correspondent également à des particularités régionales) on observe que des efforts ont été réalisés non pas dans le but d'uniformiser les dispositifs de surveillance mais pour améliorer leur mise en cohérence.

⁸Il existe 4 critères en plus dans l'espace CEDEAO à savoir l'investissement public, les arriérés de paiements, le taux de change et le taux d'intérêt. Le taux de pression fiscale est plus contraignant dans la zone UEMOA. Le critère de la masse salariale est le même pour les 3 zones.

Tableau 1 : Critères de convergence dans les Communautés économiques régionales

UEMOA		CEMAC		CEDEAO	
Critères de 1 ^{er} rang					
Critères	Seuil			Critères	Seuil
Déficit budgétaire global, dons compris/PIB	≥ - 3 %	Solde budgétaire de base (en % du PIB)	≥ 0	Déficit budgétaire global, dons compris/PIB	≥ - 3 %
Taux d'inflation annuel	≤ 3 %	Taux d'inflation annuel	≤ 3 %	Taux d'inflation annuel	≤ 5 %
Encours de la dette publique (en % du PIB)	≤ 70 %	Encours de la dette publique (en % du PIB)	≤ 70 %	Financement du déficit par la Banque Centrale/revenus fiscaux de l'année précédente	≤ 10 %
		Accumulation des arriérés (extérieurs et antérieurs)	= 0	Réserves brutes en mois d'importations	≥ 6
Critères de 2 nd rang					
Critères	Seuil			Critères	Seuil
Revenus fiscaux/PIB (Taux de pression fiscale)	≥ 17 %	Revenus fiscaux/PIB (Taux de pression fiscale)	≥ 17 %	Revenus fiscaux/PIB (Taux de pression fiscale)	≥ 20 %
Masse salariale/recettes fiscales	≤ 35 %	Masse salariale/recettes fiscales	≤ 35 %	Masse salariale/recettes fiscales	≤ 35%
		Investissements publics/recettes fiscales	≥ 20 %	Investissements publics/recettes fiscales	≥ 20 %
		Solde extérieur courant de base (en % PIB)	≥ 5 %	Accumulation des arriérés (extérieurs et intérieurs)	= 0
		Taux de couverture extérieure de la monnaie par les avoirs de change	≥ 20 %	Taux de change nominal	+ - 10 %
				Taux d'intérêt réel	≥ 0



D'un point de vue statistique, chaque structure gère sa propre base de données et évalue isolément son programme de convergence. Les données statistiques utilisées dans le cadre des dispositifs de surveillance multilatérale sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Économique (CNPE) en zones UEMOA et CEMAC et gérées par les Commissions ; pour la CEDEAO, ces activités sont gérées par les Comités Nationaux de Coordination (CNC) en collaboration avec l'AMAO et le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO.

4. Bilan et enjeux actuels de la convergence dans les pays membres d'AFRISTAT

Les performances en matière de réalisation des critères dans les communautés économiques régionales sont disparates et instables dans le

temps et dans l'espace. L'évolution du respect des critères (graphique 1) montre d'une part que les pays de la Zone franc remplissent davantage les critères de 1er rang que les pays de la CEDEAO ; d'autre part, on note que la situation ne s'améliore pas réellement depuis la mise en place des dispositifs remettant en cause leur efficacité.

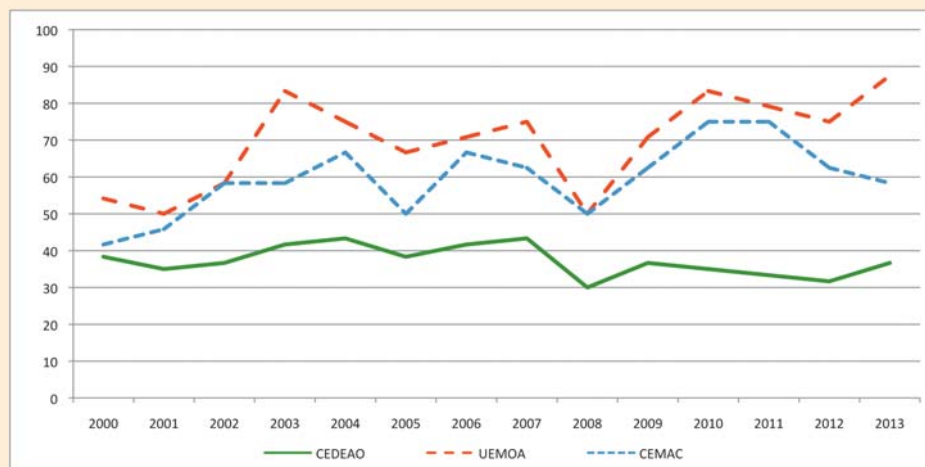
De nombreuses études évaluent la convergence dans les communautés économiques régionales. Pour la Zone franc, Avom (2007), Laffiteau et Edi (2014) et la FERDI (2012) attestent que le Pacte améliore la vitesse de convergence nominale des économies mais pointent également des difficultés. Si la politique monétaire converge, les résultats sont plus mitigés en termes de politique budgétaire et au niveau réel, une absence de convergence est constatée. Par ailleurs, Bikai (2015) et Guillaumont-Jeanneney et Tapsoba (2011) soulignent les problèmes inhérents au caractère pro-cyclique de la

politique budgétaire dans la Zone franc. Les stabilisateurs automatiques ne pouvant jouer leurs rôles, la convergence budgétaire se réalise au détriment de la convergence réelle. La volatilité des cycles est amplifiée et face à un choc asymétrique négatif l'ajustement crée des problèmes de pauvreté. Les études qui s'intéressent à la convergence de la zone CEDEAO (Semedo et Tanimoune (2013), Olansunkanmi et Babatunde (2012) et Jalloh (2014) attestent d'une amélioration de la convergence en matière d'inflation mais soulignent une absence de convergence d'un point de vue budgétaire et réel. Ces résultats s'expliquent à travers les fortes différences et le non-respect de nombreux critères que présentent les économies de la ZMAO.

Actuellement, les enjeux des différents dispositifs de surveillance multilatérale des pays membres d'AFRISTAT résident dans :

1. La mise en cohérence des différents dispositifs de surveillance multilatérale qui peuvent se cumuler dans certaines régions ;
2. Le renforcement de la crédibilité des dispositifs de surveillance multilatérale en place : meilleur respect des critères et amélioration des dispositifs institutionnels et de leur fonctionnement ;
3. Une évolution à moyen terme des critères de convergence qui permet : (1) de conjuguer la coordination des politiques budgétaires au niveau régional avec la nécessité de posséder un instrument budgétaire contra-cyclique au niveau national (2) d'introduire des indicateurs structurels qui permettent d'améliorer la convergence réelle des pays membres des communautés économiques régionales.

Graphique 1 : Taux de réalisation des critères de convergence par zones



Source : calculs propres à partir des données de la BEAC, de la Commission de l'UEMOA et de la CEDEAO. Taux calculé à partir du nombre de pays ayant respecté les critères de 1er rang.

Nouvelles d'AFRISTAT

VISITES

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a rendu une visite de courtoisie le 19 mai 2016 à Dakar à M. Babacar Ndir, Directeur Général Adjoint de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), en présence de MM. Maxime Nagnonhou et Oumar

Dia respectivement Chef de la Division des statistiques conjoncturelles et Chef de l'Unité de programmation et de la coopération internationale. Au cours de cette audience, les échanges se sont focalisés sur la désignation des représentants de l'ANSD à l'atelier régional de Yaoundé sur l'initia-

tion à la démarche qualité, la relance pour l'envoi à AFRISTAT des différents documents administratifs et financiers se rapportant aux projets régionaux de développement statistique et enfin la sensibilisation par rapport aux versements des contributions aux Fonds AFRISTAT.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint au Pôle Stratégies de développement et finances publiques de Dakar

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a rendu une visite de courtoisie le 17 mai 2016 à Dakar à Mme Mireille Linjoum, Conseillère régionale - planification et évaluation des politiques publiques au Pôle « Stratégies de développement et finances publiques » de Dakar. Il a commencé par remettre à cette dernière une copie sur support magnétique

du guide méthodologique d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques publiques en intégrant les dimensions transversales : emploi, genre et changement climatique réalisé conjointement par AFRISTAT et le Pôle de Dakar. Durant l'entrevue, les pistes pour la reprographie, la diffusion et la vulgarisation de ce guide ont été esquissées. Au sein de la même organisation, le Directeur Général Adjoint

a pris attache avec Mme Ata Cissé, Spécialiste de la finance inclusive au profit des jeunes au sein du Fonds de développement en capital des Nations unies (UNCDF). Avec cette dernière il a été convenu d'échanger de la documentation sur les deux organisations AFRISTAT et UNCDF afin d'explorer les opportunités de collaboration.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint à l'Institut national de statistique de la République Démocratique du Congo

Le 25 mars 2016, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a été reçu en audience par Monsieur Roger Shulungu, Directeur Général de l'INS de la République Démocratique du Congo. À cette occasion, le Directeur Général Adjoint a présenté brièvement les missions de l'Observatoire à son hôte avant

d'explorer avec ce dernier les possibilités de collaboration entre les deux institutions. Au cours des échanges, le Directeur Général de l'INS de RDC a indiqué qu'après l'appui technique en cours de mobilisation auprès d'AFRISTAT sur le domaine des statistiques des prix, son organisation envisage solliciter, dans les semaines à venir, une inter-

vention des experts de l'Observatoire pour l'apurement et l'analyse des données de l'enquête QUIBB en cours de réalisation. Il a également demandé une documentation plus complète sur l'Observatoire afin d'étudier la possibilité de l'adhésion de son pays à AFRISTAT.

Visite d'une délégation de la FAO et de CPS Agriculture du Mali à AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a reçu le 21 avril 2016 en visite de travail une délégation composée de MM. Eloi Ouédraogo et Paul N'Goma-Kimbatsa, experts statisticiens de la FAO, du Directeur du Bureau central de recensement général de l'agriculture et de l'élevage (BCRGAE)

du Mali et de son Conseiller technique. La séance de travail a été présidée par le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT. Y ont pris part, les experts en statistique agricole et en enquêtes auprès des ménages. La délégation a renouvelé le besoin d'assistance technique d'AFRISTAT lors de

la réalisation du recensement général de l'agriculture et de l'élevage du Mali prévu de démarrer en janvier 2017. AFRISTAT a donné son accord de principe en attendant la formalisation de cette collaboration avec la FAO et le Gouvernement malien.

DÉPARTS



■ MM. Abdoulaye S. Doucouré et Franck Cachia, respectivement expert responsable du système informatique et expert en statistiques agricoles et environnementales ont quitté AFRISTAT en mai 2016. Ces experts, durant leur engagement à AFRISTAT, ont activement contribué aux travaux de l'Observatoire dans les pays et au niveau de la Direction générale. Ils ont apporté chacun dans son domaine des contributions très appréciables pour le développement de la statistique en Afrique. La Direction générale d'AFRISTAT a offert un pot à l'occasion de leur départ.



Le Directeur Général et tout le personnel d'AFRISTAT leur ont rendu un vibrant hommage pour leur engagement et la qualité du travail accompli. Ils leur souhaitent pleins succès pour la suite de leurs carrières.



Activités de la Direction Générale

Réunions statutaires



Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 26^e session ordinaire le 8 avril 2016 à Yaoundé (Cameroun), sous la présidence de M. Adama Koné, Ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire. Cette session a été précédée par la 33^e réunion du Comité de direction qui s'est déroulée les 3 et 4 avril 2016 à Yaoundé.

Le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution du troisième Fonds d'AFRISTAT et a demandé aux États membres de tout mettre en œuvre pour honorer leur engagement au Fonds avant le 31 décembre 2017, afin de garantir la survie d'AFRISTAT et de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. Concernant la mise en œuvre du plan d'action 2015, le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour le travail accompli et a remercié les partenaires techniques et financiers, pour l'appui qu'ils apportent au développement de la statistique dans les États membres de l'Observatoire.

Au titre des questions relatives au financement d'AFRISTAT, le Conseil a apprécié les réflexions sur le mode de financement pérenne du Fonds AFRISTAT et a instruit la Direction générale d'affiner ces réflexions sur la recherche d'un nouveau mécanisme.

Au cours de cette session, le Conseil des Ministres a reconduit M. Paul-Henri Nguema Meye au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2017-2020.

En plus des États membres présents, ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la



Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).



Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

La convention signée en 2015 entre AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA, couvre la mise en œuvre des activités de trois volets du Programme statistique régional 2015-2020 de l'UEMOA. Il s'agit de l'amélioration des statistiques d'entreprise, des comptes nationaux et de la réalisation d'une enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel, dans les huit États membres de l'UEMOA.

L'atelier de lancement des activités de la convention a été organisé par AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA à Bamako en mars 2016. À la suite de cet atelier, AFRISTAT a signé au cours du deuxième trimestre 2016, une convention avec chacun des pays bénéficiaires, pour la mise en œuvre des activités.

Au plan technique, les travaux méthodologiques se poursuivent sur les trois volets. S'agissant particulièrement de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel, des missions d'appui méthodologique ont été effectuées par les experts

d'AFRISTAT. C'est dans ce cadre que M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, a effectué des missions d'appui méthodologique aux instituts nationaux de la statistique du Burkina Faso, du 16 au 20 mai 2016, du Niger, du 23 au 27 mai 2016, du Togo, du 30 mai au 3 juin 2016 et du Bénin, du 06 au 10 juin 2016.

Dans le même temps, M. Siriki Zanga Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté a effectué une série de missions préparatoires au Sénégal du 22 au 28 mai 2016 et en Côte d'Ivoire du 30 mai au 3 juin 2016. Ces différentes missions ont permis, conformément aux objectifs fixés, d'examiner les questions d'échantillonnage des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel ainsi que les charges de travail correspondantes, de s'accorder sur le calendrier de mise en œuvre des différentes activités et d'étudier les préoccupations relatives à l'arrimage de l'enquête régionale avec d'autres opérations statistiques majeures dans le pays en 2016

et en 2017. Sur le volet des statistiques d'entreprise, M. Roland Ngampana, expert d'AFRISTAT dans ce domaine, a apporté son appui aux INS du Mali, du 04 au 22 avril 2016, du Sénégal, du 02 au 13 mai 2016 et du Burkina Faso, du 30 mai au 10 juin 2016. Ces interventions portaient sur le lancement, la poursuite ou la finalisation des travaux de mise en place des indicateurs conjoncturels d'activités (IPI, IPPI ou ICA) conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Concernant le volet de la comptabilité nationale, le chronogramme des appuis est en cours d'affinement en collaboration avec les points focaux nationaux.

Enfin, AFRISTAT a recruté et installé un expert résident en Guinée-Bissau pour le suivi administratif, financier et technique de la mise en œuvre de la convention.

Projet de partenariat AGRER/AFRISTAT/CESO International pour l'appui technique en Côte d'Ivoire

Au cours de la période sous revue, les démarches pour le recrutement de consultants ont abouti pour l'exécution de trois activités importantes.

■ En juin 2016, des consultants ont été recrutés et ont démarré les missions relatives à (i) l'élaboration de la feuille de route pour la stratégie nationale de développement de la statistique, (ii) l'élaboration de l'annuaire de la fonction publique et (iii) le diagnostic des bases de données, du site Internet, de l'intranet et des réseaux. Quant à la mission sur le diagnostic des outils de cadrage et de modélisation macroéconomique en cours de programmation, les discussions n'ont pas encore abouti.

■ Appui à la production de l'annuaire statistique du Ministère de la fonction publique et de la moderni-

sation de l'Administration de la Côte d'Ivoire.

M. Bruno Magloire Nouatin, expert en statistiques démographiques, s'est rendu à partir du 30 mai 2016 à Abidjan pour participer à la production de l'annuaire statistique du Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration de la Côte d'Ivoire. Il devrait y séjourner jusqu'au 4 août 2016. L'objectif général de cette mission est de mettre à la disposition des décideurs, de la société civile et des Partenaires au développement, les informations statistiques relatives à l'administration publique.

■ Élaboration de la feuille de route de la SNDS de

la Côte d'Ivoire : dans le cadre de cet appui, M. Paul-Henri Wirrankoski, a séjourné à Abidjan du 30 mai au 17 juin 2016.

■ Diagnostic des bases de données, du site web et du réseau informatique de l'INS : cette mission d'appui technique sera réalisée en deux phases. Pour la première phase, M. Freeman Amegashie, Expert principal en organisation stratégique et diffusion a séjourné à Abidjan du 19 juin au 1^{er} juillet 2016. La seconde phase devrait se dérouler avec la participation du même expert du 17 au 27 juillet 2016.

Convention d'exécution du Projet d'appui aux structures d'élaboration des données socio-économiques (PASED) de Djibouti

AFRISTAT a poursuivi les appuis techniques pour le traitement et l'analyse de l'enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation (EDE-SIC) et les travaux de comptabilité nationale.

■ Du 14 au 23 avril 2016, une mission d'étude de deux cadres de la Direction de la statistique et des études démographiques (DISED) de Djibouti a séjourné à AFRISTAT. Cette mission a permis de finaliser les traitements et les rapports d'analyse des deux phases de l'enquête relatives à l'emploi et au secteur informel.

■ En ce qui concerne les travaux de comptabilité nationale, M. Ibrahima Sory, expert comptable national, poursuit les travaux d'élaboration des comptes de l'année de base 2013. Une version provisoire de ces comptes a été produite au cours du trimestre courant. Elle a fait l'objet, avec la première version du rapport de l'EDESIC, d'une pré-

sentation officielle aux autorités djiboutiennes. Compte tenu de l'évolution enregistrée, la mission a lancé, parallèlement à l'affinement des comptes de l'année de base, la collecte des données sur les années courantes 2014 et 2015.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Cabo Verde

■ Du 23 au 27 mai 2016 M. Dodji V. Silété-Adogli a représenté AFRISTAT dans une mission conjointe qui s'est rendue à Praia pour évaluer les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2012-2016. La mission comprenait également des représentants de PARIS21, de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire.

Il ressort de l'évaluation, qu'après quatre ans et quatre mois de mise en œuvre, la SNDS a atteint un taux de réalisation plus que satisfaisant. Les principales opérations statistiques programmées ont été réalisées. De façon remarquable, l'Institut national de la statistique du Cabo Verde a développé l'utilisation des technologies nouvelles dans la collecte et le traitement des données statistiques, l'automatisation des procédures de collecte, de traitement et

de diffusion de l'information statistique, la communication, la promotion de la culture statistique et le plaidoyer en faveur de la statistique.

Du fait que l'INS dispose d'une expertise certaine non seulement en matière de NTIC mais aussi dans plusieurs autres domaines, la mission a recommandé qu'il devrait être encouragé et soutenu par l'État et les organisations sous régionales, régionales et internationales pour qu'il puisse s'impliquer davantage dans la coopération sud-sud afin de partager cette expertise avec d'autres pays notamment les États d'AFRISTAT.

La mission a traité de la question relative au rapport entre le Cabo Verde et AFRISTAT. Une recommandation a été faite à cet égard, à savoir que : « conformément au souhait de ses États membres, le Cabo Verde est invité, en rapport avec le Conseil des Ministres d'AFRISTAT, à participer à nouveau aux activités de cette organisation supranationale ».

Gabon

■ À la demande du Gouvernement gabonais, la Banque mondiale a dépêché à Libreville, une mission pour apporter un appui à la Direction générale de la statistique (DGS) sur la préparation des textes d'application de la loi statistique du 7 janvier 2015 qui doivent permettre de rendre opérationnelles deux nouvelles structures prévues par la loi : l'Agence nationale de la statistique et des études démographiques, économiques et sociales (ANSEDES) et la Commission nationale de l'information statistique (CNIS). Cette mission, qui était composée de MM. Lamine Diop, consultant international et Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a séjourné à Libreville du 11 avril au 13 mai 2016.

La mission a élaboré plusieurs textes (décrets, arrêtés ministériels, et autres documents) qui ont été examinés et enrichis par le staff dirigeant de la

Direction générale de la statistique. La mission a également rédigé deux feuilles de route pour la mise en place opérationnelle de l'ANSEDES et de la CNIS.

Mali

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté la Direction générale à la réunion du Comité scientifique élargi de l'Observatoire de développement humain durable (ODHD) du Mali, tenue le 3 juin 2016 à Bamako. Au cours de cette réunion, le Comité scientifique de l'ODHD a examiné le rapport de l'étude thématique « Développement de la couverture maladie universelle au Mali : forces, contraintes, enjeux et perspectives ». Cette étude a été commanditée par l'ODHD.

Mauritanie

■ Du 25 avril au 7 mai 2016, M. Siriki Zanga Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté, a effectué une mission d'appui à l'Office National de la Statistique (ONS). Cette mission qui avait pour objectif de former les cadres de l'ONS dans le domaine de l'analyse approfondie de la pauvreté a été finalement convertie en un appui technique pour l'élaboration d'un rapport d'analyse sur la pauvreté. Ce rapport a été produit et transmis à la Direction générale de l'ONS au début du mois de juin 2016.

Niger

■ Une mission, conduite par M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a séjourné à Niamey du 24 au 26 mai 2016. Cette mission, qui a travaillé en étroite collaboration avec l'Institut national de la statistique (INS), a contribué à l'animation de l'atelier de validation du premier rapport-pays sur le soutien à la statistique communément appelé « Country Report on Support to Statistics (CRESS) ». La mission a bénéficié du financement de PARIS21.

Le rapport présente une analyse du financement (montant, type, modalités) des activités statistiques passées (période 2013-2015) et une analyse du financement (montant, type, modalités) des activités statistiques en cours et futures (période 2016-2018).

IFORD Cameroun

■ M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, a effectué du 23 avril au 12 mai 2016, une mission d'enseignement à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) à Yaoundé au Cameroun. La mission a bénéficié du financement mixte d'AFRISTAT et de l'IFORD. L'expert a dispensé aux élèves de la première année de master en démographie, un cours sur les théories et pratiques de sondage.

République Démocratique du Congo

■ Une délégation de cadres de l'équipe technique de l'enquête E-QUIBB réalisée en 2016 par l'INS de la République Démocratique du Congo a été accueillie à AFRISTAT du 09 au 28 juin 2016. Cette délégation, conduite par M. Alexis Lukaku Nzinga, comportait trois autres personnes : MM. Simon Makaya, Marc Mayengélé et Boaz Mingiedi, tous cadres de l'INS.

Conformément aux termes de référence, ces cadres ont bénéficié de l'expertise d'AFRISTAT non seulement pour l'examen de la qualité des données de cette enquête, mais aussi pour effectuer les corrections utiles qu'elle comportait ainsi que pour l'estimation et l'ajustement des coefficients de pondération.

L'équipe technique de l'INS de la RDC a eu également l'occasion de mieux comprendre le cadre conceptuel de certains indicateurs, notamment ceux relatifs au secteur informel et à la sous-utilisation de la main-d'œuvre (chômage, différentes déclinaisons du sous-emploi, etc.).

Au terme de cette première étape, l'INS produira le n° premier draft du rapport d'analyse de l'E-QUIBB. La finalisation de ce rapport se fera dans une seconde étape avec l'assistance technique d'AFRISTAT, probablement avant la fin du mois de juillet 2016.

Activités internationales

■ Atelier régional de formation sur les statistiques de Coûts de Production Agricole (CdPA) pour les pays anglophones

Du 3 au 7 avril 2016, M. Franck Cachia, Expert en statistiques agricoles et environnementales a représenté la Direction générale à l'atelier régional de formation sur les statistiques de Coûts de Production Agricole (CdPA) pour les pays anglophones tenu au Caire (Égypte). Cet atelier, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Afrique. Cet atelier a permis de former les participants aux techniques de collecte et de calcul des statistiques de coûts de la production agricoles sur la base des recommandations d'un manuel méthodologique publié récemment dans le cadre de la Stratégie mondiale.

Les participants provenant d'une dizaine de pays d'Afrique ont bénéficié de présentations et de discussions sur les principales méthodes de calcul des coûts de production en agriculture, y compris leurs utilisations possibles en matière d'analyse économique et de politiques publiques, en insistant sur leur mise en œuvre pratique, leurs hypothèses, avantages et limites respectifs. Ils ont aussi partagé les bonnes pratiques en matière de stratégies d'enquêtes, de conception de questionnaires et de calcul des coûts dans plusieurs pays africains, avec des exemples de la Zambie, du Maroc et de la Tunisie.

■ Atelier sur le management et leadership

Cet atelier a été organisé du 6 au 8 avril 2016 à Yaoundé (Cameroun) par l'ISI, la BAD et l'INS du Cameroun. La participation d'AFRISTAT était assurée par MM. Cosme Vodounou et Paul-Henri Nguema Meyé, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint. Ces derniers ont présenté deux communications sur les thèmes : « synergies et possibilités de collaboration entre AFRISTAT et l'ISI » et « conditions pour une assistance technique efficace ».

■ Réunion sur le dialogue politique entre le Gouvernement du Mali et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Le 22 avril 2016, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part à

Bamako (Mali) à la réunion sur le dialogue politique entre le Gouvernement du Mali et les Partenaires techniques et financiers (PTF). À cette occasion, toutes les parties prenantes étaient satisfaites du niveau d'exécution appréciable du programme de travail statistique pour 2015. Elles se sont réjouies également de la bonne évolution enregistrée dans la concrétisation du Fonds de développement statistique conformément aux dispositions de la charte africaine de la statistique. AFRISTAT a été invité à participer aux travaux du Groupe des PTF axé sur les statistiques qui va, entre autres, se pencher, au côté du Gouvernement, à la problématique du financement du prochain Recensement général de l'agriculture et de l'élevage du Mali.

■ Formation des formateurs sur le Big data

Du 2 au 6 mai 2016, M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique et diffusion, a participé à Dakar (Sénégal), à l'atelier de formation des formateurs sur le Big data organisé par la Conférence des Directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA) pour les enseignants des écoles de statistique (ENSEA d'Abidjan, ENSAE de Dakar, ISSEA de Yaoundé) et AFRISTAT sur financement du projet SFR de la Banque mondiale.

L'atelier a permis d'améliorer la connaissance des participants sur les nouveaux domaines introduits par le big data. Il leur a fourni les outils nécessaires pour transmettre, à leur tour à leurs élèves, ces nouvelles notions. Il s'agissait notamment de présenter aux participants les nouveaux types de bases de données non structurées ainsi que les outils informatiques à mettre en œuvre pour la structuration et les exploitations futures.

■ 26^e réunion du Comité d'orientation d'Africit de l'Ouest

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé, les 4 et 5 mai 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire), à la 26^e réunion du Comité d'orientation d'Africit de l'Ouest. Au cours de ces travaux, outre l'examen des points traditionnels relatifs à l'exécution du programme de travail de l'année écoulée et du programme de travail de l'année budgétaire 2017, les participants ont échangé sur le thème « les perspectives éco-

nomiques et défis à moyen terme de la sous-région Afrique de l'Ouest ». Par ailleurs, quelques participants ont présenté des réformes conduites avec l'assistance d'Africit de l'Ouest dans leurs pays. Il a également été question d'arrêter les axes de travail du Centre au cours de son prochain cycle d'intervention (phase IV : 2017-2022).

■ 3^e Réunion du Groupe de Travail du Comité Régional de la Statistique

MM. Claude Tchamda et Siriki Coulibaly, experts, respectivement en statistique des prix et en analyse de la pauvreté ont représenté la Direction générale d'AFRISTAT à la 3^e réunion du Groupe de travail du Comité régional de la statistique des États membres de l'UEMOA organisée par la Commission de l'UEMOA du 11 au 13 mai 2016 à Dakar (Sénégal). Il s'est agi d'examiner les résultats ainsi que le bilan d'exécution du projet d'extension de l'IHPC base 2014. Tous les États membres de l'Union ont régulièrement produit l'IHPC base 2014 avec l'application informatique Phoenix-UEMOA en 2015. L'activité se poursuit normalement au cours du premier semestre 2016. L'outil informatique ne présente plus de bugs bloquants. Les principales difficultés subsistantes sont d'ordre matériel et découlent essentiellement du grossissement rapide de la taille de la base des données avec pour conséquence une augmentation du temps de traitement. La recherche d'une solution globale à ce problème est en cours. Un point de l'ordre du jour a été consacré à l'examen du projet de texte du règlement en vue de l'adoption du nouvel indice comme indicateur de mesure officielle de l'inflation dans la sous-région par le Conseil des Ministres en remplacement de l'IHPC base 2008. Dans cette perspective, il a été demandé aux trois États ayant accusé un léger retard dans le rythme de production de le rattraper à fin juin 2016 au plus tard.

■ Atelier régional de validation du cadre d'élaboration des comptes extérieurs régionaux de la CEDEAO

Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, a participé à l'atelier régional de validation du cadre d'élaboration des comptes extérieurs régionaux de la CEDEAO organisé par l'Agence

Monétaire d'Afrique de l'Ouest (AMAO) du 17 au 19 mai 2016 à Dakar au Sénégal. La réunion, qui regroupait les banques centrales des États membres et leurs partenaires, a permis de valider le guide régional d'élaboration de la balance des paiements (BDP) et de la position extérieure globale (PEG) de la CEDEAO. Par ailleurs, les différentes étapes de la préparation et de la validation des comptes extérieurs de la CEDEAO ont pu être identifiées selon un chronogramme adapté.

■ Première réunion des experts en vue de la préparation de la 7^e conférence du cadre de concertation des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle

M. Bruno Magloire Nouatin, expert en statistiques démographiques, a représenté AFRISTAT à la première réunion des experts en vue de la préparation de la 7^e Conférence du cadre de Concertation des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'espace UEMOA (CCMEFP-UEMOA). Cette réunion qui s'est tenue à Bamako (Mali), du 17 au 19 mai 2016, a rassemblé une soixantaine d'experts nationaux des pays de l'UEMOA, de la Guinée et du Tchad. Elle a permis de :

1. faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de la précédente conférence des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ;
2. améliorer la thématique initiale proposée "Partenariat public/privé dans l'enseignement technique et de la formation professionnelle : levier pour l'insertion des jeunes et moyen de prévention contre l'insécurité et le radicalisme dans l'espace UEMOA" ;
3. faire le point sur la mise en place des Observatoires nationaux de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF) dans les pays membres de l'UEMOA ;
4. proposer une restructuration du secrétariat permanent du Cadre de Concertation des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ;
5. présenter et valider les termes de référence pour la mise en place du "Fonds Emploi-Jeune".

■ 4^e Réunion du Comité Régional de la Statistique

MM. Paul-Henri Nguema Meyé et Claude Tchamda, respectivement Directeur Général Adjoint et expert en statistique des prix ont représenté la Direction générale d'AFRISTAT à la 4^e réunion du Comité régional de la statistique des États membres de l'UEMOA organisée par la Commission de l'UEMOA du 18 au 20 mai 2016 à Dakar (Sénégal). Le thème central de la réunion portait sur la validation des résultats du projet d'extension de la couverture géographique de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) base 2014. La Commission de l'UEMOA et AFRISTAT ont présenté respectivement l'argumentaire régional de passage de l'IHPC base 2008 à l'IHPC base 2014 et le bilan des acquis du projet. Les membres du Comité se sont félicités des résultats obtenus au titre de ce projet. Ils ont salué l'expertise sous régionale qui a permis d'aboutir à ces résultats, ont validé les résultats présentés et autorisé le Secrétariat à introduire le dossier de l'IHPC base 2014 dans le circuit d'adoption.

Le Comité Régional de la Statistique des États membres de l'UEMOA encourage la Commission et AFRISTAT à multiplier les actions de communication sur : (i) l'IHPC base 2014 dès son adoption pour mieux sensibiliser les utilisateurs sur la qualité et l'utilité de cet important outil de pilotage de l'économie et (ii) le logiciel Phoenix-UEMOA grâce auquel le calcul de l'IHPC est facilité. Il recommande également aux INS de prendre toutes les dispositions pour assurer la pérennisation de la production de l'IHPC base 2014.

■ Atelier régional d'initiation à la démarche qualité

Du 30 mai au 3 juin 2016, une délégation d'AFRISTAT conduite par M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint, et comprenant M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique et diffusion, a participé à l'atelier régional d'initiation à la démarche qualité co-organisé par PARIS21, Statistique Canada et AFRISTAT à Yaoundé (Cameroun).

L'objectif principal de l'atelier était de sensibiliser les participants à la démarche qualité pour la statistique et surtout à les former à l'élaboration du cadre national d'assurance qualité.

Les travaux se sont déroulés durant cinq (5) jours et ont regroupé une quinzaine de participants en provenance des Instituts nationaux de la statistique de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Gabon, de

Madagascar et du Sénégal. Ils ont été animés par les experts de Statistique Canada, de PARIS21 et d'AFRISTAT. À l'issue des travaux, d'importantes recommandations ont été émises et les pays ont pris l'engagement de poursuivre les travaux devant aboutir à l'adoption d'un cadre national d'assurance qualité pour leurs pays respectifs.

■ Réunion des points focaux du BSR-AO/CEA

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté la Direction générale à la réunion d'échanges entre le Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (BSR-AO/CEA) et les points focaux statistiques dans les pays de la sous-région organisée les 09 et 10 juin 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire). La réunion a permis de discuter sur le cadre de collaboration et de transmission des informations statistiques entre le BSR-AO de la CEA et chaque Point focal des pays participants et de présenter le profil pays de la Côte d'Ivoire élaboré par la CEA. Au cours de cette rencontre, M. Soulé a fait une présentation sur le système de collecte et de publication des informations statistiques à AFRISTAT.

■ Assemblée Générale ordinaire du CESD-Statisticiens pour le Développement

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a représenté l'Observatoire à l'Assemblée Générale tenue, le 27 juin 2016 à Paris (France). Au cours de ces assises, les principaux points de discussions se rapportaient à la préparation de la 7^e réunion du Comité de gestion CESD-Expertise France, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration et à la réflexion sur le devenir de l'association après 2019.

■ Réunion de la Conférence des Directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA)

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé le 30 juin 2016 à la réunion de la Conférence des Directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA). Le point sur le déroulement de l'année scolaire 2015/2016 a été fait pour chacune des trois écoles du réseau et les résultats des concours communs d'entrée dans les écoles de statistique africaines (ESA) session 2016 ont été rendus publics. La problématique de la délocalisation en Afrique de l'organisation des concours communs a été également abordée.

Échos des instituts nationaux de statistique

Burundi
www.isteebu.org

Atelier sur l'état des lieux de la mise en œuvre de la Déclaration de Politique démographique nationale et sensibilisation sur le dividende démographique (13 au 15 avril 2016)

Le Gouvernement du Burundi a décidé, en son cinquième pilier de sa vision à l'horizon 2025, de mettre en place une politique démographique ambitieuse afin de limiter le taux de croissance démographique à 2 %. La maîtrise de la démographie constitue un défi majeur pour le Burundi où la croissance démographique exerce une pression sur les ressources naturelles et financières.

Au regard de cette situation, l'accélération de la croissance économique n'est possible au Burundi qu'avec la prise en compte du dividende démographique dans les politiques de développement. Pour cela, le Burundi doit privilégier des investissements stratégiques afin de réduire la fécondité et la mortalité infantile.

Pour que le Burundi puisse bénéficier du dividende démographique, il a besoin de réaliser des investissements qui conduisent à avoir une population en âge

scolaire moins nombreuse et une plus grande population en âge actif.

Le constat est que la mise en œuvre de la déclaration du Gouvernement burundais en matière de politique démographique souffre d'une coordination des différents acteurs encore insuffisante.

C'est dans cette optique que l'ISTEEBU, avec le soutien financier de l'UNFPA Burundi, a appuyé techniquement la Deuxième Vice-Présidence de la République dans l'organisation d'un atelier sur le dividende démographique dont l'objectif était d'offrir l'opportunité aux différents intervenants dans la mise en œuvre de la déclaration de politique démographique d'échanger sur l'état des lieux de la mise en œuvre et les mécanismes de coordination et de les sensibiliser sur le dividende démographique au Burundi.

L'atelier a ciblé trois groupes : (i) les décideurs politiques, les représentants des corps diplomatiques et des partenaires techniques et financiers notamment les agences du Système des Nations unies ; (ii) les cadres techniques des différents secteurs et les différents programmes d'appui au Gouvernement ; (iii) les Chercheurs et les universitaires.

Au terme de l'atelier et en rapport avec la mise en

œuvre de la déclaration de politique démographique au Burundi, (i) les réalisations et les perspectives d'avenir ont été partagées ; (ii) les points forts, les points faibles, les opportunités et les menaces ont été déterminés ; (iii) les problèmes prioritaires ont été déterminés ; (iv) une structure de coordination a été proposée pour validation par les instances habilitées et (v) les différents intervenants ont été sensibilisés sur le dividende démographique.

Trois ateliers de formation sur le Cadre national d'assurance qualité des données au Burundi (20 au 21, 22 au 24 avril et 23 au 28 mai 2016)

Le Burundi a récemment mis en place un Cadre national d'assurance qualité des données (CNAQD). Celui-ci décrit les mesures que le pays a prises pour gérer la qualité des données statistiques produites par son Système statistique national. Il s'inspire du modèle générique de garantie de la qualité des données, préconisé par la Commission statistique des Nations unies.

Né d'un processus entamé, depuis 2014, le Burundi a élaboré son CNAQD avec l'appui technique de Statistique Canada et d'AFRISTAT. Ce processus a

abouti, en plus de la réglementation, à la mise en place des lignes directrices et du code de bonnes pratiques sur l'assurance qualité de données.

De plus, en vue de renforcer les capacités de l'ISTEEBU en matière de vulgarisation du CNAQD, Statistique Canada a organisé une formation des formateurs au bénéfice de deux de ses cadres. C'est dans ce cadre que le Gouvernement avec l'appui de l'UNICEF Burundi a organisé ces formations, en faveur de 94 cadres, œuvrant dans le SSN. L'objectif était de permettre une meilleure appropriation des documents du CNAQD que sont (i) le code de bonnes pratiques, (ii) les lignes directrices sur les systèmes de production statistique et (iii) la matrice des indicateurs d'évaluation de la qualité.

Atelier de lancement de l'élaboration du Rapport-pays sur le soutien à la statistique (Country report on statistics support- CRESS) au Burundi

Dans les nombreux chantiers statistiques entrepris ces dernières années au Burundi, le Gouvernement n'a cessé de bénéficier de l'assistance technique et financière de ses Partenaires techniques et financiers (PTF). Ces appuis divers ont permis au pays d'améliorer les performances de son Système statistique national, contribuant ainsi à répondre aux besoins des utilisateurs pour le développement du pays.

C'est donc dans un souci de transparence et de redevabilité envers toutes les parties prenantes au financement de la statistique que le Burundi a entrepris l'élaboration de son premier Rapport-pays sur le soutien à la statistique (Country report on statistics support - CRESS) dont l'objectif est d'inventorier l'ensemble des financements du SSN dont il a bénéficié récemment, ainsi que les projections de soutien dans le futur. Ainsi, les données du CRESS vont lui permettre (i) de mener une analyse approfondie sur le financement de son SSN afin d'améliorer la coordination et l'efficacité des appuis au SSN (ii) d'informer les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers sur le montant et les modalités du financement de la statistique ; (iii) de fournir les informations utiles à une meilleure coordination ; (iii) d'identifier les besoins du pays en matière de financement du renforcement des capacités statistiques et (iv) d'assurer le suivi du reporting des financements des PTF, en général et de leur alignement à la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) du Burundi, en particulier.

Pour amener les parties prenantes à mieux comprendre cet exercice CRESS, un atelier de lancement a été organisé à leur intention le 17 mai 2016. Celui-ci aura permis aux participants et futurs intervenants dans la collecte des données, de (i) s'approprier la démarche méthodologique du CRESS, (ii) de maîtriser la technique de remplissage du questionnaire CRESS et (iii) d'être informés des prochaines étapes de collecte des données pour le remplissage des questionnaires CRESS.

Dans la production du Rapport CRESS, l'ISTEEBU aura la mission de (i) compiler les questionnaires dans une base de données ; (ii) de faire le traitement, l'analyse des données et la production de la première version du rapport CRESS du Burundi et (iii) de diffuser le résultat du CRESS au cours d'un atelier national de présentation et de validation.

L'ISTEEBU adresse ses remerciements à PARIS21 pour l'appui technique et financier apporté tout au long du processus CRESS du Burundi.

Cameroun
www.statistics-cameroon.org

Atelier régional de l'Institut International de Statistique (ISI) sur le leadership et le management pour les dirigeants des systèmes statistiques des pays francophones

Du 6 au 8 avril 2016 s'est tenu à Yaoundé un atelier régional sur le "leadership et le management pour les dirigeants des systèmes statistiques des pays francophones" d'Afrique Subsaharienne. Organisé par l'Institut International de Statistique (ISI) avec le soutien financier et logistique de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Institut National de la Statistique du Cameroun

(INS), cet atelier fait suite à ceux organisés à Addis-Abeba en Éthiopie (mars 2011), à Daejeon en Corée du Sud (novembre 2012), à Dakar au Sénégal (décembre 2012) et à Dar es-Salam en Tanzanie (avril 2015).

Placés sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Cameroun, les travaux de l'atelier ont été présidés par le Ministre Camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Les travaux se sont déroulés alternativement en plénière et en commissions. Durant trois jours, les différents interlocuteurs ont échangé leurs expériences et leur savoir-faire sur le leadership et le management des systèmes statistiques et formulé des recommandations pour l'amélioration de ces derniers.

Atelier de finalisation et de validation des notes de synthèse et des rapports thématiques de l'ECAM 4

L'Institut National de la Statistique a tenu du 24 au 29 mai 2016 à Kribi, un atelier dont l'objectif visait la finalisation et la validation des notes de synthèse et les premières vagues des rapports thématiques de la 4^e Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4). Y prenaient part une trentaine de participants provenant des administrations sectorielles et de l'INS. Au terme des travaux, la plupart des drafts de rapports thématiques et les notes de synthèse ont été validés. Cependant, les rapports portant sur l'évolution des indicateurs de pauvreté et l'incidence des dépenses publiques ne sont pas entièrement achevés. La prochaine étape de cette activité consistera à prendre en compte les contributions dans ces deux rapports, puis à procéder à l'impression des notes de synthèse et la publication des différents rapports.

Étude d'évaluation de la performance du système de collecte et de reversement des ressources du guichet entretien du fonds routier

En décembre 2015, le Fonds Routier et l'INS ont signé une convention de collaboration portant sur la réalisation d'une étude d'évaluation de la performance du système de collecte et de reversement des ressources du guichet entretien du fonds routier. Le but visé est de dégager les faiblesses et les risques majeurs de ce système, en vue d'adopter des mesures permettant d'optimiser leur rendement. Les ressources concernées sont les droits de péage, les amendes de pesage, la redevance d'usage de la route et la taxe à l'essieu. Environ quinze sites sont retenus pour cette étude.

C'est dans ce cadre, qu'après les travaux préparatoires réalisés au premier trimestre 2016, la phase de collecte effective des données sur le terrain s'est déroulée entre le 27 avril et le 12 mai 2016 dans les régions du Nord, de l'Est, du Centre, du Littoral, de l'Ouest et du Sud-ouest.

La saisie des données a suivi directement après la collecte le 22 mai 2016 et s'est achevée le 3 juin 2016. L'apurement et la tabulation sont en cours et le rapport provisoire est attendu pour le mois de juillet 2016.

Cartographiques du Recensement Général des Entreprises (RGE-2) au Cameroun

Dans le cadre des travaux préparatoires du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) au Cameroun, l'INS a organisé du 04 au 30 mai 2016 la collecte de données nécessaires à la cartographie sur l'ensemble du territoire national.

En effet, dans le cadre du découpage géographique en Zone de Recensement (ZR), il s'est avéré que 84 communes sur 360, contenaient un nombre important d'entreprises pour être considéré directement comme une ZR selon la méthodologie. L'objet de la descente sur le terrain était de visiter et de découper ces 84 communes en ZR conformément au RGE-2. En somme, ces 84 communes ont été découpées en 437 ZR et matérialisées par les levées de Waypoints et les levées de tracés. On obtient ainsi une partition du Pays en 715 ZR.

L'atelier de validation élargi aux sectoriels s'est déroulé le 15 juin 2016, l'atelier d'intégration des données cartographiques s'est exécuté du 19 au 30 juin 2016 et le recensement pilote du RGE-2 est programmé du 05 au 15 juillet 2016.

Atelier régional d'initiation à la démarche qualité

Du 30 mai au 3 juin 2016 à Yaoundé, AFRISTAT, PARIS21 et Statistique Canada ont conjointement organisé l'atelier régional d'initiation à la démarche qualité. L'objectif général était de familiariser les différents pays participants aux méthodes et outils d'élaboration des cadres d'assurance qualité et leur mise en œuvre. Ont pris part aux travaux de cet atelier, les participants du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et de Madagascar. La cérémonie d'ouverture a été marquée par : l'allocation du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, le mot introductif du représentant de PARIS21, l'intervention du représentant de Statistique Canada et enfin, le discours d'ouverture du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique. Les travaux étaient organisés autour de plusieurs exposés dont :

- La notion de qualité et l'élaboration du Cadre Nationale d'Assurance Qualité (CNAQ) ;
- Le diagnostic des pratiques en vigueur en matière de qualité ;
- Le cadre d'exploitation et d'analyse des informations issues du diagnostic ;
- Les contraintes pour la mise en œuvre du CNAQ ;
- La prise en compte de spécificités nationales et leur mise à jour ;
- La démarche pour la production du bulletin d'informations trimestriel d'AFRISTAT ;
- Les principales difficultés à surmonter pour la mise en œuvre du CNAQ ;
- Le suivi-évaluation, la communication et la mise en œuvre du CNAQ ;
- Les cadres de gestion de la qualité.

À l'issue des différents travaux, des recommandations ont été formulées à l'endroit des pays, notamment en vue d'élaborer un CNAQ.

Atelier de finalisation et de validation du rapport sur la Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS)

L'Institut National de la Statistique a tenu le 9 juin 2016, un atelier de finalisation et de validation du rapport sur l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Cameroun en 2014. Ce rapport a été élaboré sur la base des données de la 4^e Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4). L'objectif de cet atelier était de finaliser et valider l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Cameroun en 2014. En effet, l'ECAM 4 a intégré à la demande du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un module sur la GPS, permettant ainsi d'appréhender l'opinion des populations sur cette thématique.

Une quarantaine de participants ont pris part à cet atelier. Il s'agit des représentants des administrations qui traitent les questions de paix de sécurité et de gouvernance, de la société civile, des organismes des Nations Unies et de l'INS. Au terme des travaux, le rapport a été validé sous réserve de la prise en compte des observations des participants.

Côte d'Ivoire
www.ins.ci

Enquête ENESEI 2016

Dans le cadre de la réalisation de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENESEI) 2016, l'INS a procédé en collaboration avec l'Agence Emploi Jeunes et la Direction Générale de l'Emploi, à la formation théorique des agents de collecte du 11 au 15 avril 2016 et pratique sur tablettes, du 16 au 21 mai 2016.

Pour rappel, l'ENESEI 2016 est une opération statistique à deux phases :

- La première est une enquête permettant de collecter des données sur les caractéristiques sociodémographiques et sur l'emploi. Cette première phase vise principalement l'évalua-

tion et le suivi de la participation au marché du travail et des conditions d'activité. Elle sert de filtre à la seconde.

- La seconde est une enquête du type « entreprise » réalisée auprès des Unités de Production Informelles (UPI) non agricoles identifiées au cours de la première phase. Elle permettra d'évaluer l'évolution du secteur informel.

Depuis le 29 mai, les équipes au nombre de trente-neuf (39) dont vingt-neuf (29) pour la phase 1 et dix (10) pour la phase 2 sont sur le terrain. Chaque équipe est composée d'un chef et de trois enquêteurs. Les deux phases de la collecte sont conduites de façon simultanée avec un décalage de dix jours entre leur démarrage effectif. Il est à noter que la phase 1 se déroule dans les ménages et la phase 2, auprès des responsables des UPI identifiés dans la phase 1.

Enquête MICS 5

La collecte des données de la 5^e Enquête par grappe à Indicateurs Multiples (MICS 5) a démarré le 23 avril 2016 sur toute l'étendue du territoire national auprès de 12 800 ménages. Prévue pour une durée de trois mois, elle devra s'achever au plus tard le 31 juillet 2016. Elle mobilise 21 équipes composées chacune d'un chef, de 3 enquêteurs (dont 2 femmes) et d'un mesureur. La particularité de cette enquête MICS 5 est qu'elle se réalise à l'aide de tablettes. Pour rappel, MICS5 vise d'une part, à actualiser les indicateurs démographiques, de santé, d'éducation et de protection, et d'autre part, à évaluer certains plans stratégiques élaborés dans ces domaines afin de voir les progrès accomplis dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants. Le lancement officiel a eu lieu le 25 avril 2016 sous la Présidence de Mme Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement.

Préparatifs de la mission du FMI en Côte d'Ivoire

En prélude à la prochaine mission du FMI au titre de l'article IV, prévue du 18 juin au 3 juillet 2016, une séance de travail a réuni l'INS et la Direction Générale de l'Économie le mardi 8 juin 2016 dans la salle de conférences de l'Institut. L'objet de cette rencontre était d'harmoniser les points de vue des deux structures sur les cinq (05) points suivants :

1. Les comptes provisoires 2014 et définitifs 2013 ;
2. La série chronologique des comptes à prix constants fixes (2009) ;
3. Les Comptes trimestriels 1996-2016 ;
4. Les données détaillées du RGPH 2014 ;
5. Le point de la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission du FMI.

Dans le prolongement de cette séance de travail, un atelier a été organisé par la Direction Générale de l'Économie à Bassam les 10 et 11 juin 2016.

Enquête sur les cantines scolaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alimentation scolaire pour la période 2012-2017, élaborée par la Direction des Cantines Scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) en 2012, l'Institut National de la Statistique réalise une Enquête sur les Cantines Scolaires (ECS) en 2016, dans les régions suivantes : Poro, Bagoué, Tchologo, Boukani, Gontougo, Bafing et Cavally. L'objectif de cette enquête était de mesurer les indicateurs de référence au niveau des individus, des écoles, des ménages, des comités de gestion, des groupements de production mobilisés autour des cantines scolaires et des communautés sur l'éducation, la nutrition, la sécurité alimentaire, la santé, les moyens de subsistance et toutes autres informations pertinentes. Pour ce faire, la formation des agents enquêteurs a eu lieu du 12 au 16 avril 2016 à Bouaké. La collecte des données, assurée par 20 équipes composées chacune d'un chef et de 3 agents s'est déroulée du 21 avril au 3 mai 2016. Le rapport de l'enquête sera disponible au plus tard fin juin 2016.

Gabon

www.stat-gabon.com

Recensement général de la population et des logements (RGPL) de 2013.

Entériné en conseil des ministres, le rapport des résultats définitifs du recensement général de la population et des logements (RGPL) de 2013, a été rendu public le 3 juin 2016.

Évaluation de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2011-2015)

Dans le cadre de l'évaluation finale de la SNDS, la Direction Générale de la Statistique a reçu du 21 au 25 mars 2016, une mission conjointe composée de : de MM. Rudolphe Petras, Coordonnateur régional au Secrétariat de PARIS21, Oumarou Elhadji Malam Soulé, Expert AFRISTAT et Consultant de la Banque mondiale, Oumar Sarr, Expert de la CEA, Lamine Diop, Consultant de la Banque mondiale, et Luc Mbong Mbong, Consultant de PARIS21.

Cette mission qui consistait à faire une revue de la mise en œuvre de la SNDS 2011-2015, avait pour objectifs spécifiques :

- (i) faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SNDS jusqu'en 2015 ;
- (ii) tirer les leçons de cette mise en œuvre ;
- (iii) proposer des recommandations sur la base de ces leçons, en vue de l'élaboration d'une deuxième SNDS.

Deuxième Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le suivi de la Pauvreté (EGEPII)

La poursuite des travaux préparatoires de la deuxième Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le suivi de la Pauvreté (EGEPII) a bénéficié d'une mission d'appui de la Banque mondiale (BM) composée de MM. Michaël Wild expert BM, Oumarou Habib, Consultant de la Banque mondiale et Mme Diane Steel experte BM.

Cette mission consistait d'une part, à mettre à jour le questionnaire et l'application de saisie « survey solutions » et d'autre part, d'harmoniser l'ensemble de la méthodologie de l'enquête.

Élaboration des documents d'application de la loi portant institution et organisation du Système Statistique National et du décret portant création de l'Agence Nationale de la Statistique et des Études Démographiques, Économiques et Sociales (ANSEDES)

Sur proposition du Gouvernement gabonais, la Banque mondiale a dépêché, une mission composée de deux consultants internationaux pour apporter un appui à la Direction générale de la statistique (DGS) dans la préparation des textes d'application de la loi statistique, qui doivent permettre de rendre opérationnelles l'ANSEDES et la Commission Nationale de l'Information Statistique (CNIS). Cette mission, qui s'est déroulée du 11 avril au 13 mai 2016 était composée de MM. Lamine Diop et Oumarou El Hadj Malam.

Il s'agissait d'appuyer la DGS dans la rédaction des textes ci-après, régulant les bonnes pratiques en matière de gestion des systèmes statistiques nationaux (SSN), notamment :

- (i) Projet de décret portant attributions et fonctionnement des organes de l'Agence ;
- (ii) Projet d'organigramme de l'Agence ;
- (iii) Projet de statut du personnel de l'Agence ;
- (iv) Projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CNIS ;
- (v) Projets de règlement intérieur de l'Agence et de la CNIS ;
- (vi) Projets de règlement intérieur des comités techniques sectoriels de la CNIS ".

Sénégal

www.ansd.sn

Tenue de la deuxième session du Conseil national de la Statistique (CNS)

Le Conseil national de la Statistique (CNS) a tenu sa deuxième Session ordinaire le 12 mai 2016. Placé sous l'autorité du Premier Ministre, le CNS est chargé de proposer au gouvernement les orienta-

tions générales de la politique statistique de la nation, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ainsi que les instruments de coordination des activités du Système statistique national.

La 2^e session du Conseil a abordé, entre autres questions, les points relatifs à l'adoption de la deuxième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2014-2019) et du programme d'enquête pluriannuel (2014-2023), la validation des recommandations de l'étude sur la nouvelle cartographie du Système statistique national (SSN), la gestion centralisée des ressources humaines et la mise en place d'un fonds de développement de la statistique.

Préparation de l'adhésion du Sénégal à la NSDD à l'horizon 2017

Dans la poursuite des démarches entreprises pour l'adhésion du Sénégal à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) en 2017, l'ANSD a accueilli une mission du FMI du 08 au 14 juin 2016 afin de passer en revue les réalisations accomplies, en rapport avec les différentes parties prenantes, notamment la BCEAO et la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor.

Cette mission a également organisé, pour les contributeurs et les administrateurs, des séances de formation à la soumission des données sur la plateforme Open Data mais aussi sur la gestion de la Page nationale récapitulative des données (PNRD) et le calendrier de diffusion préalable (CDP).

Nouveauté : ICC, un indice pour suivre le coût de la construction au Sénégal

L'ANSD vient d'élaborer l'Indice du Coût de la Construction (ICC base 100 T2-2015). Le premier trimestre 2016 a été publié le 21 avril 2016.

L'ICC mesure l'évolution des prix de la construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation en milieu urbain, accessible à la majorité de la population. L'ICC est en fait un indicateur calculé sur la base de l'observation des prix des matériaux de construction, de la main-d'œuvre, de la location du matériel ainsi que des moyens de gestion des chantiers en construction.

Le Sénégal est pour l'instant le seul pays membre de la CEDEAO à produire cet indice.

Recensement Général des Entreprises (RGE) : démarrage de la phase de collecte

La phase de collecte du Recensement général des entreprises (RGE) a démarré dans la région de Dakar en début mai 2016, pour une durée de trois mois. Plus de 600 enquêteurs sont actuellement sur le terrain afin de réaliser la collecte auprès des unités économiques. Tous les acteurs du secteur formel comme informel, ayant un local aménagé, sont concernés par cette opération. Le déploiement dans les autres régions se fait progressivement.

Rappelons que le RGE vise à améliorer le système d'informations existant sur les statistiques d'entreprises afin de mettre à la disposition des Pouvoirs publics, du Secteur privé, des Associations professionnelles et des Partenaires au développement, des informations fiables et à jour sur les performances du tissu économique.

Le personnel de l'ANSD à l'école des procédures de passation des marchés publics

Dans le cadre du programme de renforcement des capacités, l'ANSD, en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, a programmé des séries de formation en procédures de passation des marchés publics pour les membres du leadership (Directeurs, Conseillers, Chefs de divisions et de bureaux...).

La première séance de formation s'est tenue du 30 mai au 3 juin 2016.

Ces formations permettront de mieux outiller les agents dans la maîtrise des procédures de passation des marchés, nécessaire à la bonne exécution des activités.

Autres activités

Durant ce trimestre, l'ANSD a procédé à la produc-

tion et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques, et le PIB annuel et trimestriel. Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn.

Tchad
www.inseed-tchad.org

Les travaux de finalisation de l'**EDS-MICS (Troisième Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST3) associée à une Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS) incluant un volet sérologie VIH dénommée EDST-MICS 2014)** se sont poursuivis avec l'envoi d'une mission de trois cadres de l'INSEED à Washington pour la rédaction et la mise en cohérence du Rapport Principal, du rapport de synthèse et de l'affiche en collaboration avec le Partenaire Technique ICF International (ancien MACRO). Les documents finalisés sont en cours d'impression, et la dissémination est prévue au mois de juillet 2016.

Indice National des Prix à la Consommation (INPC) : L'INSEED a procédé au lancement officiel de l'Indice National des Prix à la Consommation le

24 mai 2016 à la Bibliothèque Nationale de N'Djaména. Cet indice beaucoup plus robuste et représentatif que l'ancien IHPC qui ne concernait que la ville de N'Djaména, couvre désormais les villes de N'Djaména, Moundou, Doba, Sarh et Abéché. Suite à ce lancement, l'INSEED a mis à la disposition des utilisateurs l'INPC des mois de janvier, février, mars et avril 2016.

Comptes Nationaux et Note/Bulletin de Conjoncture : Au cours du deuxième trimestre 2016, l'INSEED a procédé à la finalisation des comptes 2013 et à la collecte des données relatives aux années 2014 et 2015. Le bulletin et la Note de Conjoncture du premier trimestre 2016 ont été publiés.

Statistiques du Commerce Extérieur : Les statistiques du commerce extérieur des années 2012 et 2013 sont publiées sur le site de l'INSEED au cours du deuxième trimestre 2016.

Enquête sur la Situation Sous-économique de Référence de la Zone du Projet Routier Transsaharien : En avril 2016, l'INSEED a finalisé le Rapport de l'étude sous-économique de référence dans la zone couverte par la route transsaharienne Bol-Frontière Nigérienne ; cette étude est commanditée par le Ministère des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement (MITD).

Enquête sur les Indicateurs d'Impact du Programme National de Transport (PNT) et le Corridor N'Djaména-Douala : Commandités également par le Ministère des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement (MITD), les travaux de collecte pour cette enquête ont pu être menés, et le rapport est en cours d'élaboration.

La Quatrième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECO-SIT4) : Le Tchad a pris l'engagement de participer au Programme de Préparation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des ménages et la Pauvreté menées par les pays de l'UEMOA avec l'appui de la Banque Mondiale. Dans la foulée de la préparation de cette opération, les activités suivantes sont déjà réalisées :

- L'examen et l'adaptation du questionnaire aux réalités du pays ;
- La formation et la sélection des agents pour la conduite de l'enquête pilote ;
- Le démarrage de la collecte pour l'enquête pilote.

La publication des résultats est prévue vers fin juin 2016.

Échange de bonnes pratiques

LE SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (SSN) DU BURUNDI VIENT DE SE Doter DE SA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT STATISTIQUE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION (SNDS-II)

Par MM Nicolas NDAYISHIMIYE et Vénérand NIZIGIYIMANA, respectivement Directeur Général et Chef de Cellule « Méthodologies et Coordination Statistiques » de l'ISTEEBU

Dans le cadre de son vaste chantier de réformes dans le domaine statistique, le Burundi a institué un cadre national d'assurance qualité des données. Depuis l'année 2007, le Burundi a entrepris un vaste chantier de réformes et de rénovation de son appareil statistique et de l'environnement juridico-institutionnel dans lequel ce dernier est appelé à évoluer afin de lui permettre de vibrer en diapason pour la satisfaction des utilisateurs de ses données statistiques.

Ce vaste chantier fut enclenché et matérialisé par la promulgation de la loi n° 1/27 portant organisation du système statistique au Burundi. Celle-ci fut suivie de plusieurs textes d'application et de la programmation et la planification des activités du SSN dans un cadre homogène, bien coordonné et harmonisé à travers la mise en œuvre de la première stratégie nationale de développement de la statistique au Burundi (SNDS-I) de 2010-2014 que le pays venait d'élaborer en 2009.

En raison non seulement de fortes contraintes en ressources humaines et financières mais aussi à cause de son surdimensionnement, cette SNDS-I a été partiellement exécutée à hauteur de 55 %. Elle a, toutefois, permis des avancées significatives en termes de production statistique et d'affermissement de la gouvernance du SSN du Burundi. Par ailleurs, le SSN du Burundi est resté caractérisé par une offre statistique insuffisante pour répondre à des demandes en données et informations statistiques de plus en plus diversifiées et exigeantes en terme de qualité.

Pour faire face à ces défis et ne voulant pas rompre avec son cycle de programmation et de planification de ses activités statistiques, le Burundi a donc pris la décision de poursuivre la démarche de la planification stratégique en se dotant d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de deuxième génération (SNDS-II) en février 2016. Celle-ci sera mise en œuvre au cours de la période 2016-2020.

Le processus de formulation de cette SNDS-II a été participatif avec l'implication des représentants des producteurs et utilisateurs de données statistiques. Il s'est, par ailleurs, inspiré des nouvelles lignes directrices d'élaboration des SNDS proposées par PARIS21 et a bénéficié de l'appui financier de la Banque Mondiale, à travers le Projet de Renforcement de Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG),

dans sa composante 3 : « Améliorer les capacités institutionnelles de l'ISTEEBU ».

La SNDS-II du Burundi couvre l'ensemble des domaines statistiques prioritaires et tient compte des engagements mondiaux, régionaux et sous-régionaux en matière statistique auxquels le Burundi a adhéré et souscrit ; tout en intégrant ses stratégies sectorielles de développement de la statistique existantes.

Dans cette SNDS-II, le Burundi ambitionne d'arriver à faire, de son SSN, ce qui suit : « Un Système Statistique National basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer dans les délais, des données statistiques de qualité requises pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de Développement Durable (ODD) et (iii) de la Révolution des Données ».

Avec une telle vision, quatre axes stratégiques prioritaires ont été retenus, à savoir : (i) le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN ; (ii) l'accroissement, la diversification de la production et la diffusion des données statistiques de qualité ; (iii) le renforcement des capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières et ; (iv) le suivi des progrès de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODD), de la Révolution des Données, des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les Plans Communaux de Développement Communautaires (PCDC).

Le document intègre donc explicitement les nouvelles préoccupations comme la révolution des données et la dimension "engagements régionaux et internationaux".

Après l'élaboration de cette SNDS-II, le Burundi est à l'œuvre pour la mobilisation des fonds nécessaires à sa mise en œuvre et compte mettre en place une stratégie de plaidoyer y relative tirant sa subsistance dans le Rapport Pays sur le soutien à la statistique au Burundi (Country Report on Statistics Support-CRESS) en cours d'exécution avec le soutien de PARIS21.

VŒUX ET TÉMOIGNAGES À L'OCCASION DES 20 ANS D'AFRISTAT

M. Jean-Luc Tavernier, Directeur Général de l'Insee,

À l'heure où l'Insee fête ses 70 ans, je suis heureux de célébrer les 20 ans d'AFRISTAT. L'Insee a été aux côtés d'AFRISTAT depuis sa création et nombre de ses experts ont contribué à son développement.

La coopération internationale est depuis toujours une mission fondamentale de l'Insee et AFRISTAT demeure un partenaire privilégié pour la coopération technique avec l'Afrique sub-saharienne. Au démarrage, ce partenariat s'est traduit par l'affectation d'experts de l'Insee à AFRISTAT dès sa mise en place à Bamako, au Ministère des affaires étrangères français, et au centre de recherche Dial. D'autre part, les écoles de statistique africaines ont bénéficié du soutien de l'Insee via le Groupe des écoles de statistique, le Genes devenu établissement autonome depuis 2011.

Ces 20 ans offrent l'opportunité de faire un bilan : AFRISTAT est l'institut régional africain le plus important en termes de ressources humaines et d'influence. Il a contribué au développement de la statistique au sein de l'Afrique sub-saharienne dans les domaines majeurs de la statistique, en particulier la comptabilité nationale et la statistique démographique et sociale. L'appui apporté aux pays-membres par AFRISTAT leur permet de disposer de méthodes communes pour produire des statistiques cohérentes entre eux. Notamment, dans le domaine de la comptabilité nationale, ERETES, outil sur lequel l'Insee a beaucoup investi est un puissant outil d'intégration des pays qui l'utilisent. Les derniers développements dans ce domaine (notamment le passage au SCN 2008) ont montré une avance certaine des pays membres d'AFRISTAT sur les autres pays africains.

L'appui dans la mise en place d'enquêtes auprès des ménages sur l'emploi, le secteur informel et le suivi de la pauvreté au travers du dispositif d'enquêtes 1-2-3 a permis à AFRISTAT de contribuer au renforcement des statisticiens dans ses pays membres. Ces derniers ont ainsi pu être partie prenante dans les débats internationaux sur le rôle important des activités informelles dans les économies africaines et sur la stratégie des ménages dans la lutte contre la pauvreté. Il faut là aussi souligner le savoir-faire d'AFRISTAT sur ces problématiques.

La collaboration entre AFRISTAT et l'Insee est demeurée active au fil des années même si elle a changé de forme du fait de la montée en puissance progressive d'AFRISTAT. Elle se traduit aujourd'hui par l'organisation commune d'ateliers et de séminaires parmi lesquels, le séminaire annuel organisé au CEFIL qui permet de traiter des thèmes les plus brûlants de l'actualité statistique. D'autre part les missions d'appui de court terme et l'accueil de visites d'études mobilisent chaque année de nombreux experts de l'Insee. Cette collaboration se concrétise aussi par la co-publication (Insee-Dial-AFRISTAT) d'un numéro annuel de la revue Statéco qui a vocation à capitaliser les réflexions et actions méthodologiques entreprises dans les pays de coopération.

La statistique africaine est aujourd'hui à la croisée des chemins, avec un développement du rôle de la statistique autour des indicateurs des objectifs du développement durable, des nouveaux outils et des nouvelles sources de données, mais aussi une volonté d'intégration de la statistique africaine au niveau du continent. AFRISTAT a un rôle important à jouer dans ce contexte et devra relever le défi de maintenir son excellence et de la diffuser au-delà de ses pays-membres. AFRISTAT s'est déjà engagé dans cette voie et nul doute qu'il y parviendra. L'Insee continuera à apporter son soutien technique à AFRISTAT dans ce cadre renouvelé et exigeant. Plus largement la France, à travers les ministères des affaires étrangères et de l'économie, a renouvelé son appui financier à AFRISTAT dans le cadre du nouveau fonds 2016-2025.

Je suis convaincu de l'intérêt de faire vivre dans la durée la collaboration Insee/AFRISTAT, qui au-delà de sa dimension statistique est également enrichissante sur le plan humain. J'incite d'ailleurs les cadres de l'Insee à participer activement aux missions de coopération.

Meilleurs vœux de bonne continuation.

Réunions, ateliers et séminaires

Abidjan, 27 juin - 1^{er} juillet 2016

Séminaire régional de formation et d'harmonisation des méthodes et outils de travail sur ERETES

Libourne, 04 - 12 juillet 2016

Atelier sur la confidentialité des données statistiques et les techniques d'anonymisation des microdonnées

Lusaka, 18 - 22 juillet 2016

Atelier Régional sur les indices harmonisés des prix à la Consommation des pays de la SADC et du COMESA

Niamey, 26 - 27 juillet 2016

Réunion de lancement officiel du projet d'harmonisation des enquêtes pour le suivi des conditions de vie des ménages dans les États membres de l'UEMOA

Conakry, 28 juillet - 04 août 2016

Réunion statutaire mi-annuelle 2016 de l'AMAO

Niamey, 23 septembre 2016

Réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

Niamey, 26 - 27 septembre 2016

34^e Réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Niamey, 28 septembre 2016

Célébration officielle des 20 ans d'AFRISTAT

Niamey, 29 septembre 2016

Conseil d'administration de l'IFORD

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou EL HADJ MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739